



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Inondations

Question écrite n° 50329

### Texte de la question

M. Raymond Couderc appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation de certains campings, au regard du plan d'exposition aux risques (PER). Certains établissements sont confrontés à des périodes restreintes d'ouverture et leur pérennité même est mise en cause. Le programme décennal des risques, défini par le Gouvernement le 24 janvier 1994, engage la mise en œuvre d'une politique dynamique et novatrice de restauration et d'entretien des cours d'eau, à des fins de prévention d'inondation. Ce programme ne peut s'entendre qu'avec la mise en place des financements appropriés. Il lui demande d'envisager la création d'un fonds national d'intervention pour la protection des lieux habités du patrimoine touristique destiné à encourager et à soutenir l'activité (génératrice d'emploi) dans ce secteur d'activité économique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Couderc Raymond](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50329

**Rubrique :** Risques naturels

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 1997, page 1747